

 <p>Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p>	<p>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025</p>
--	---

Date de convocation : 09/12/2025

Date d'affichage : 09/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Martine BUISSON, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Pascal CAILLY, Alain NOEL, Florence COSSARD

Etaient Absents : Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Jean-Claude GROUT
 Jonathan DESGROSILLES a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR
 Alain DEHAIS a donné pouvoir à Pascal Cailly
 Armelle POIRIER a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
 Stéphanie LEVILLAIN a donné pouvoir à Alain RASSET
 Dominique CATEL, excusée

Mr Alain RASSET a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	12
Pouvoirs	5
Votants	17

OBJET :

DEMANDE DE PRET DE LA SALLE CORENTIN ANSQUER PAR DIEPPE SCENE NATIONALE DU 19 AU 22 MAI 2026

Monsieur le Maire informe les élus que Dieppe Scène Nationale souhaiterait organiser un spectacle « Au jardin des potiniers » du 19 au 22 mai 2026 dans la salle Corentin Ansquer.

Ce spectacle serait destiné aux enfants à partir de 5 ans jusqu'aux CM2. Des spectacles 3 fois par jour seraient organisés gratuitement pour les enfants des écoles de Rouxmesnil-Bouteilles les jeudi 21 et vendredi 22 mai 2026.

Un spectacle serait organisé pour les familles le mercredi 20 mai avec un tarif d'entrée de 4€.

L'installation se ferait le 19 mai.

Dieppe Scène Nationale souhaiterait connaître la disponibilité de la salle Corentin Ansquer à cette date et la possibilité d'obtenir le prêt de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Donne un avis favorable au prêt gracieux de la salle Corentin Ansquer du 19 au 22 mai 2026.
- Note que le règlement intérieur de location de la salle devra scrupuleusement être respecté.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20251215-75-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025
Publication : 19/12/2025